

Le Clos St Thomas

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

MURS périphériques en béton banché ou maçonneries de 15 ou 20 cm. Revêtements de façades en plaquettes briques, enduits d'imperméabilisation et peinture au niveau des loggias suivant plans de façades de l'Architecte.

CHARPENTE industrialisée en bois

TOITURES : couverture à la mansart en zinc pré-patiné.

MENUISERIES EXTERIEURES en profilés ALU ou PVC blanc avec double vitrage isolant, ouverture à la française ou coulissantes uniquement sur les séjours.

VOLETS ROULANTS à lames PVC blanc sur toutes les baies, commande manuelle par tringle. A partir du 4P volets roulants électriques.

CLOISONS - MENUISERIES INTERIEURES :

- Les murs séparatifs entre logements sont en béton armé ou en maçonneries, isolation en conformité avec les réglementations acoustique et thermique.
- **Portes palières** blindées à âme pleine, à peindre. Face extérieure moulurée. Serrure 3 points. Microviseurs.
- **Portes intérieures** : Portes post-formées.
- **Placards** : portes coulissantes type Sogal couleur blanc ou portes battantes pour largeur inférieure à 0,90 m. Equipement tablette et barre penderie.

PLOMBERIE : Equipement blanc

- **Cuisine** : Suivant plan, évier grès blanc sur meuble bas en mélaminé blanc 100x60 ou 120x60 avec robinet mitigeur de marque «GROHE» ou similaire OU ensemble kitchenette comprenant un évier inox 1 bac, un égouttoir, 2 plaques chauffantes électriques, un réfrigérateur bas, un meuble bas et un meuble haut.
- **Salle de bains** : baignoire acrylique avec robinet mitigeur de marque «GROHE» ou similaire. Meuble vasque en mélaminé blanc, vasque céramique avec robinet mitigeur de marque «GROHE» ou similaire, panneau miroir et bandeau lumineux. Habillage de baignoire en faïence. Faïence décorative 20x25 (hauteur 6 rangs) au droit de la baignoire sur 3 cotés.
- **Salle de douche** : bac à douche céramique 80x80 avec robinet thermostatique de marque «GROHE» ou similaire. Pare douche ossature aluminium laquée ; ouverture par panneaux coulissants acryliques. Faïence toute hauteur sur 2 ou 3 cotés.
- **WC** : cuvette et réservoir céramique. Mécanisme silencieux avec bouton 3/6 litres.

ELECTRICITE : suivant normes actuelles C 14.100 et 15.100, soit en particulier 5 prises de courant dans le séjour et 3 dans les chambres.

Interphone à l'entrée d'immeuble. Appareillage blanc type Espace de ARNOULD.

CHAUFFAGE ET VENTILATION :

Chauffage : Electrique par convection.
Radiateurs radiants dans séjour et cuisine ouverte.
Sèche-serviettes dans salle de bains.

Ventilation : Mécanique contrôlée.

Production d'eau chaude individuelle

REVETEMENTS DE SOL DES LOGEMENTS :

2 et 3 pièces : Carrelage 30x30 collé sur isolant phonique dans entrée, séjour, dégagement et pièces humides. Parquet stratifié dans les chambres.

4 pièces et plus : Carrelage 30x30 collé sur isolant phonique dans les pièces humides. Parquet stratifié dans les chambres.

PEINTURE ET REVETEMENTS MURAUX

Peinture glycérophtalique satinée blanc dans les pièces humides, papiers peints de collection pour entrée, séjour, dégagement et chambres.

4 rangs de faïence blanche 15x15 au dessus de l'évier dans les 2, 3P et 4P.

ANNEXES PRIVATIVES AUX LOGEMENTS :

Balcon : Revêtement de sol en carrelage.
Garde-corps aluminium laqué et vitrage Opalin suivant plans de l'architecte.

Terrasse : Dalles gravillonnées posées sur mortier.

PARTIES COMMUNES :

Hall d'entrée : Faux-plafond, sols et revêtements muraux décoratifs. Miroir sur murs.
Ensemble d'entrée en aluminium ou en acier laqué.
Ascenseur avec contrôle d'accès par code.

Stationnement RDC : Box fermé, électrification à partir du 4P

Jardins : terrasses gravillonnées posées sur mortier et engazonnement avec clôture grillagée.